

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2026

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2026

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	3
Évolution de l'actif net	4
Résultats	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

Aux membres de CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC. (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 juin 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne.
- Nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'Organisme.
- Nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re.
- Nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'Organisme    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme    cesser son exploitation.
- Nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  ficience importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de l'audit.

Montr  al (Qu  bec)

30 septembre 2026

MNP SENCRL, s.r.l.¹

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilit   publique n   A111929

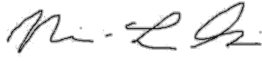
CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

BILAN AU 30 JUIN 2026

	2026	2025
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	79 287	64 949
Encaisse - avantage entreprise	177 067	191 931
Comptes clients et autres créances - note 3	3 100	3 844
Subventions à recevoir	40 094	20 250
Frais payés d'avance et dépôts	1 385	6 767
	300 933	287 741
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4	1 925	4 269
	302 858	292 010
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 5	45 168	27 249
Revenus reportés	-	2 190
Apports reportés - note 6	132 960	135 045
	178 128	164 484
ACTIF NET		
AFFECTATION INTERNE - note 7		
Colloques et congrès	42 867	42 867
Ressources humaines	18 233	18 233
Développement	21 848	21 848
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS	1 925	4 269
NON AFFECTÉ	39 857	40 309
	124 730	127 526
	302 858	292 010

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 Administrateur

 Administrateur

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026**

	Affectation interne note 7	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2026	2025
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	82 948	4 269	40 309	127 526	106 715
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(2 344)	(452)	(2 796)	20 811
SOLDE À LA FIN	82 948	1 925	39 857	124 730	127 526

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

RÉSULTATS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026

	2026	2025
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions - note 10	682 343	506 250
Cotisations des membres	27 106	27 435
Dons et commandites	7 540	2 940
Commandites en service - note 9	5 550	6 089
Inscriptions Coup d'œil	3 740	6 975
Formation continue des membres	4 771	7 725
Revenus d'intérêts	4 280	4 524
Inscriptions de RDV théâtre	5 670	5 760
Inscriptions et partenariat - La Nef	47 662	-
Autres revenus	2 400	2 780
	791 062	570 478
FRAIS D'EXPLOITATION		
Fonctionnement - note 11	511 840	453 893
Activités régulières	34 653	29 726
Projets ponctuels	193 334	-
Représentation publique et politique	2 200	4 056
Vie associative - note 8	15 000	12 067
Commandites en services - note 9	5 550	6 089
Formation continue des membres	28 937	37 833
	791 514	543 664
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(452)	26 814
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 344	6 003
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 796)	20 811

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026

	2026	2025
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 796)	20 811
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissements des immobilisations corporelles	2 344	6 003
	(452)	26 814
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	744	(1 980)
Subventions à recevoir	(19 844)	(12 750)
Frais payés d'avance et dépôts	5 382	(5 292)
Créditeurs	17 919	4 669
Revenus reportés	(2 190)	100
Apports reportés	(2 085)	26 437
	(74)	11 184
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(526)	37 998
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	(5 780)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(526)	32 218
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	256 880	224 662
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	256 354	256 880
Représentée par:		
Encaisse	79 287	64 949
Encaisse - avantage entreprise	177 067	191 931
	256 354	256 880

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2026

1 STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC. est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il représente l'ensemble de la communauté théâtrale - associations, compagnies et praticiens.

Il a pour mission la défense et la promotion des intérêts du milieu du théâtre. Il représente ce dernier auprès des diverses instances gouvernementales et des institutions publiques et privées au pays et à l'étranger. Il a aussi un mandat d'information sur toutes les questions qui touchent la pratique du théâtre au Québec.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes;

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits de commandites sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Les revenus d'inscriptions (coup d'œil, de RDV théâtre et La Nef) et les revenus de formation continue des membres sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont encaissés ou lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2026

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquée ci-dessous.

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Mobilier et équipement	Amortissement linéaire	5 ans
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans

Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse - avantage entreprise, des comptes clients et autres créances à l'exception des sommes à recevoir de l'État et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2026

3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2026	2025
	\$	\$
Créances et effets à recevoir	312	1 401
Sommes à recevoir de l'État	2 788	2 443
	<u>3 100</u>	<u>3 844</u>

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	14 078	13 579	499	999
Équipement informatique	34 457	33 031	1 426	3 270
	<u>48 535</u>	<u>46 610</u>	<u>1 925</u>	<u>4 269</u>

5 CRÉDITEURS

	2026	2025
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	12 719	8 339
Salaires et vacances à payer	32 449	18 910
	<u>45 168</u>	<u>27 249</u>

6 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 30 juin 2025	Encaisse- ment	Constaté à titre de produits	Solde 30 juin 2026
	\$	\$	\$	\$
Conseil des arts du Canada	33 300	61 700	95 000	-
Conseil des arts et des lettres du Québec				
Fonctionnement	61 745	359 455	298 240	122 960
Ministre de la Culture et des Communications	40 000	-	30 000	10 000
	<u>135 045</u>	<u>421 155</u>	<u>423 240</u>	<u>132 960</u>

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2026

7 AFFECTATION INTERNE

Au cours des exercices précédents, le Conseil d'administration a résolu de créer les affectations internes suivantes:

	Solde 30 juin 2025	Affectation durant l'exercice	Utilisation durant l'exercice	Solde 30 juin 2026
	\$	\$	\$	\$
Colloques et congrès	42 867	-	-	42 867
Ressources humaines	18 233	-	-	18 233
Développement	21 848	-	-	21 848
	82 948	-	-	82 948

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

8 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé des honoraires à certains membres du Conseil d'administration.

	2026	2025
	\$	\$
Vie associative - Honoraires de présidence	10 000	10 000

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie payée et convenue entre les parties et est déterminée selon la méthode du recouvrement des coûts.

9 APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services, lesquels sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme et auraient dû autrement être achetés et dont la valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La valeur de ces apports pour l'exercice courant est de 5 550 \$ (6 089 \$ en 2025).

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2026

10 SUBVENTIONS

	2026	2025
	\$	\$
Conseil des arts du Canada		
Fonctionnement	95 000	95 000
La Nef	50 000	-
(CRHSC) Culture à l'oeuvre Canada (COC)	7 000	-
Conseil des arts et des lettres du Québec		
Fonctionnement	298 240	246 980
Développement numérique	60 500	60 500
La Nef	50 000	-
Plan directeur	-	4 858
Ministère de la Culture et des Communications	30 000	-
Compétence Culture	30 000	30 000
Emploi-Québec - Formation continue des membres (FDRCMO)	26 603	42 412
Conseil des arts de Montréal		
Fonctionnement	15 000	15 000
Autres projets	20 000	11 500
	<u>682 343</u>	<u>506 250</u>

11 FONCTIONNEMENT

	2026	2025
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	414 888	359 852
Honoraires	31 729	28 559
Frais généraux	22 739	30 962
Loyer et charges locatives	20 966	23 684
Taxes de vente non récupérables	20 365	9 727
Frais financiers	1 153	1 109
	<u>511 840</u>	<u>453 893</u>

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2026

12 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.

Les fournisseurs sont généralement remboursés dans un délai court.

Marge de crédit

L'organisme dispose d'une marge de crédit Visa, d'un montant autorisé de 45 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux variable de Visa Desjardins. En date de fin d'exercice, la marge de crédit n'était pas utilisée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir.

Les subventions à recevoir font l'objet d'une entente. L'organisme a la quasi-certitude de les recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

13 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

EF CQT 2026 FINAUX

Rapport d'audit final

2026-10-05

Créé le :	2026-10-05
De :	Suzanne St-Denis (stdenissuzanne@gmail.com)
État :	Signé
ID de transaction :	CBJCHBCAABAAMJ4g2B55rH9qlz1Tn12OerAOQ60kBEAb

Historique de "EF CQT 2026 FINAUX"

-  Document créé par Suzanne St-Denis (stdenissuzanne@gmail.com)
2026-10-05 - 14:34:30 GMT- Adresse IP : 74.58.50.70
-  Document envoyé par e-mail à Marie-Luce Gervais (dg@cubemontreal.com) pour signature
2026-10-05 - 14:34:37 GMT
-  E-mail consulté par Marie-Luce Gervais (dg@cubemontreal.com)
2026-10-05 - 14:34:47 GMT- Adresse IP : 4.204.72.56
-  Document signé électroniquement par Marie-Luce Gervais (dg@cubemontreal.com)
Date de signature : 2026-10-05 - 19:28:39 GMT - Source de l'heure : serveur- Adresse IP : 23.233.150.140 - Apparence de signature sélectionnée : IMAGE
-  Document envoyé par e-mail à Joanie Roy (info@act-theatre.ca) pour signature
2026-10-05 - 19:28:41 GMT
-  E-mail consulté par Joanie Roy (info@act-theatre.ca)
2026-10-05 - 20:17:22 GMT- Adresse IP : 24.202.38.190
-  Document signé électroniquement par Joanie Roy (info@act-theatre.ca)
Date de signature : 2026-10-05 - 20:18:17 GMT - Source de l'heure : serveur- Adresse IP : 24.202.38.190 - Apparence de signature sélectionnée : IMAGE
-  Accord terminé
2026-10-05 - 20:18:17 GMT